

Projet d'installation de la plus grande centrale photovoltaïque du Lot, un investissement ouvert au public.

Paris le 10 décembre 2009,

PHOTOSOL, société spécialisée dans la création d'installations photovoltaïques au sol ou en toiture, annonce un premier projet d'installation photovoltaïque dans le Lot.

D'une puissance prévue d'environ **10,5 Mwc**, soit l'équivalent de l'électricité consommée par **plus de 5 000 foyers**, cette centrale représentera le plus grand projet photovoltaïque du Lot et l'un des premiers de la région Midi-Pyrénées.

La production de la centrale photovoltaïque, qui sera intégralement réinjectée dans le réseau EDF, devrait **permettre d'économiser 1 300 tonnes de CO² chaque année**, ce qui équivaut à 5 millions de kilomètres parcourus en voiture.

L'installation de centrales photovoltaïques permet de redynamiser des zones sans autre avenir économique : terrains pollués, friches industrielles, carrières à réhabiliter, parkings.... et **offre ensuite l'opportunité d'investir dans ces projets qui présentent un couple risque / rentabilité extrêmement attractif.**

PHOTOSOL gère l'ensemble du projet, depuis la sécurisation des sites propices, le suivi des études en vue de l'obtention des autorisations administratives, le montage du financement, la construction et l'exploitation des centrales.

Le montant de l'investissement global est estimé à 35 millions d'euros, intégralement financé par **PHOTOSOL** et ses partenaires financiers via la holding **PHOTOSOL INVEST ENERGIE 2009**, notamment.

PHOTOSOL INVEST ENERGIE 2009, première holding IR animatrice, agréée par l'AMF, dédiée à l'exploitation de centrales photovoltaïques, permet donc au souscripteur, personne physique redevable de l'Impôt sur le Revenu, de participer à la croissance d'un secteur en fort développement, soutenu par les pouvoirs publics et dont la volonté s'est réaffirmée avec le **Grenelle de l'Environnement** ou encore le **sommet de Copenhague**.

Cet investissement permet de réduire son impôt sur le revenu de 25% des montants investis tout en profitant de la rentabilité et de la sécurité des projets photovoltaïques.

PHOTOSOL dispose actuellement d'un portefeuille de plus d'une vingtaine de projets en étude et développement (supérieur à 450 Mwc) dans toute la France, sur des sites sécurisés et sélectionnés selon les critères d'exigence du photovoltaïque.

Retrouvez toute l'information sur www.photosol-invest.fr

Contacts :

Investisseurs

PHOTOSOL INVEST ENERGIE 2009

Robin UCELLI

Tél : 01 43 71 89 47

contact@photosol-invest.fr

Médias – Presse

ACTUS FINANCE

Nicolas BOUCHEZ

Tél : 01 77 35 04 37

nbouchez@actus.fr

Le prospectus de PHOTOSOL INVEST ENERGIE 2009 a obtenu le visa n° 09-322 délivré le 6 novembre 2009 par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce prospectus a été complété le 26 novembre 2009 par une Note complémentaire. Le prospectus et la note complémentaire sont mis à la disposition du public sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site internet de la société (www.photosol-invest.fr).

L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique « facteurs de risque » du prospectus visé par l'AMF.

Calendrier de l'opération et modalités de souscription

Statut	Société Anonyme faisant offre au public
Réduction de l'Impôt sur le Revenu	25% du montant investi, prime d'émission incluse Titres non éligibles au PEA, ni à la réduction d'ISF au titre de la loi TEPA
Prix de l'action	105€
Dont prime d'émission	5€
Droits d'entrée, frais de dossier...	0%
Droit de sortie	0%
Date limite de souscription	15 décembre 2009, souscription par le biais de Bons de Souscription d'Actions (BSA) gratuits
Durée minimale de détention	5 ans, jusqu'au 1er janvier 2015
Montant maximum annuel de défiscalisation	12 500€ pour un contribuable célibataire, 25 000€ pour un couple marié`
Montant optimal d'investissement	49 980€ pour un contribuable célibataire, 99 960€ pour un couple